

ntermedes



# SOMMAIRE

Editorial	p. 5
Fraterniser les études médiévales – Paula Etchechoury Pérez Rapport de séminaire	p. 7
Le handicap dans les <i>exempla</i> médiévaux – Léonie Delaune Compte-rendu de mémoire	p. 13
Le doute religieux radical en milieu monastique – Paula Etchechoury Pérez Compte-rendu de mémoire	p. 19
L'espace seigneurial entre Moyen Âge et époque Moderne – Marie-Aude Schittly Article scientifique	p. 24
Médiévistes au travail – Paula Etchechoury Pérez Rapport de stage	p. 31
Entrevues : Interview de Jean-Jacques Schwien	p. 36
Nouvelles publications : archéologie – Marthe Passat	p. 45
Crédit images et remerciements	p. 48-49







# Ditorial

Septembre s'en va et la rentrée universitaire a sonné ses cloches. Il aura fallu trois années pour que la revue *Intermèdes* fasse peau neuve et revienne à la vie. C'est en effet avec une nouvelle équipe et avec un nouveau design que ce troisième numéro est publié\*.

L'intérêt de celui-ci est de montrer la richesse des études médiévales à Strasbourg. Bien que nous nous adressions à des étudiants qui ont un intérêt pour la longue et mouvementée période du Moyen Âge, nous avons souhaité recréer cette revue accessible à tous les curieux.

Notre plan de bataille : donner la parole aux étudiants. Avec la valeur de la persévérance, nous sommes fiers d'offrir à l'attention de tous les nombreux points d'intérêts, de recherches et d'aboutissements des études médiévales.

Nous avons convenu de donner aux rédacteurs une complète liberté dans le choix des thèmes et des formes de leurs articles. A travers une grande diversité d'articles comprenant un rapport de stage, une présentation de notre séminaire commun, des extraits de mémoire, des comptes-rendus d'ouvrages et l'interview d'un professeur du MEMI, nous espérons transmettre à ceux qui nous liront le plaisir que nous prenons au sein de notre master, et pourquoi pas, contribuer à confirmer la vocation de futurs médiévistes.

Bien que cette revue s'adresse en priorité aux étudiants de licence attirés par les études médiévales, nous espérons proposer dans cette nouvelle édition des articles accessibles à tous les curieux, quel que soit leur degré de connaissance dans nos disciplines respectives (archéologie, histoire, philosophie, littérature, musicologie, et tant d'autres...)

Bonne lecture à tous !



---

\* Les numéros précédents de la revue sont également disponibles sur le site du MEMI



## Fraterniser les études médiévales : un séminaire interdisciplinaire dans l'espace Rhénan



Il ne pouvait pas manquer dans une revue du MEMI une mention de l'activité qui serait la clé de voûte de la vie académique de ses étudiants : le séminaire interdisciplinaire. Le but de ce séminaire est de permettre la mise en pratique de l'interdisciplinarité prônée par notre master, en l'appliquant à un thème particulier. C'est ainsi qu'une série de rencontres sont organisées au moins une fois par an, afin de rassembler autour du thème choisi étudiants et enseignants intéressés à la période médiévale dans ses multiples facettes : histoire, archéologie, histoire de l'art, théologie, littérature, et un long *et caetera*. Trois universités entretiennent cette initiative : l'université Albert-Ludwig (Fribourg-en-Brisgau, Allemagne), l'université de Bâle (Bâle, Suisse) et l'université de Strasbourg comme représentant français. Ces trois universités appartiennent au Campus Européen, connu comme Eucor, groupement académique visant à encourager l'entraide et la coopération entre les universités de l'espace rhénan. Ces trois universités ont mis en place un projet appelé « Mutualisation et internationalisation de l'offre de formation en médiévistique de Strasbourg, Freiburg et Bâle », supporté depuis septembre 2018 avec un financement SeedMoney, accordé par l'Eucor. C'est dans cet esprit international que se déroule le séminaire interdisciplinaire, qui peut ainsi bénéficier des différentes méthodologies et courants actuels de recherche des trois pays. Il en résulte une recherche en médiévistique tout à fait transversale et enrichissante, reflet fidèle des dynamiques poursuivies aujourd'hui en sciences humaines. Au-delà de la recherche, ces séminaires interdisciplinaires visent également à constituer un moment de partage et de convivialité, indispensables à toute réussite d'un projet commun.

Au cours de l'année académique 2018/2019, le MEMI a participé à deux séminaires interdisciplinaires, l'un tenu à Strasbourg et l'autre à Sélestat. Il ne sera question ici que du séminaire tenu à Strasbourg. Ce séminaire s'est déroulé les 23 et 24 novembre 2018 au Palais Universitaire de Strasbourg, et il a porté le nom de « Textiles et vêtements au Moyen Âge / Kleidung im Mittelalter ». Ce furent deux journées très intenses, pleines de découvertes et d'échanges.

Cependant, cette mise en commun a été gênée par la difficulté de la langue, qui reste aujourd'hui une question débattue par les universités participantes. Devrions-nous plutôt utiliser l'anglais comme langue de communication ? Une solution satisfaisante n'a pas été encore trouvée à l'heure actuelle. Malgré tout, l'effort n'a pas été non plus inutile, car tous les participants ont pu acquérir de nouvelles connaissances et surtout entrer en contact avec d'objets d'étude très différents.

Nous avons fait une sélection de quelques exposés réalisés par des étudiants lors du séminaire, dans le but de témoigner de la variété des sujets choisis et, de la sorte, de la richesse de l'interdisciplinarité. Nous sommes redevables, pour les exposés déroulés en allemand, des résumés qui nous ont gentiment été transmis par les étudiants.



## Codes vestimentaires des marginaux de Strasbourg au XVe siècle

Dans ce premier exposé, il a été question de deux ordonnances vestimentaires strasbourgeoises du XVe siècle dont le but était de réglementer la tenue des lépreux et des prostituées. Ce type de dispositions municipales concernant le vêtement furent très fréquentes dans l'espace germanique médiéval. Dans le cas des lépreux, leur tenue était réglementée pour les distinguer des personnes saines, et éviter ainsi tout contact physique et, donc, toute possible contagion. Il s'agissait d'une question de santé publique. En revanche, le cas des prostituées était une affaire d'honneur. Il s'agissait de ne pas mêler les femmes de mauvaise vie aux bourgeoises qui menaient une vie en accord avec les bonnes mœurs. Les prostituées sont ainsi ciblées par une interdiction de porter de certains tissus et vêtements, réservés aux femmes bourgeoises. Les infractions étaient punies par des amendes.

## Gesellschaftskritik im Textilmedium am Beispiel des Wolfs, der den Gänsen predigt (« La critique sociale dans le milieu textile »)

Cet exposé porte sur l'iconographie des oreillers tricotés, appartenant au monde textile. Le thème retenu est celui du loup qui prêche aux oies, motif satirique très populaire qu'on peut trouver dans d'autres supports : peintures de verres, miniatures ou gravures en bois. Le loup, parfois un renard, représente les prédicateurs, et les oies, les fidèles. Dans ces représentations, les oies apparaissent autour du loup, qui leur parle depuis une chaire, sans s'apercevoir du danger qu'il représente pour elles. Il s'agit d'une critique sociale très acide qui dénonçait, au moyen des représentations animalières symboliques, très chères à la période médiévale, deux choses : les abus des prédicateurs, qui trompaient leur public ; et l'ignorance des fidèles, dont l'absence absolue de sens critique permettaient aux prédicateurs de gagner de l'argent à leurs dépens.

## Kleider und Textilien in der Malerei van der Weydens (Kunstgeschichte und Theologie) (« Vêtements et tissus chez le peintre van der Weyden (Histoire de l'art et théologie »)

Cet exposé est destiné à nous montrer le traitement des vêtements et de tissus des saints dans le tableau *La Descente de Croix* (env. 1435) (Musée du Prado) de Roger van der Weyden, peintre flamand du XVe siècle. Jusqu'au XIIIe siècle, les vêtements des saints étaient fortement stéréotypés, de sorte qu'ils soient facilement reconnaissables. Cependant, un changement progressif commence en Italie au XIIIe siècle, pour lequel les vêtements des saints deviennent un élément de plus du langage pictural, aussi pourvu d'un message symbolique à déchiffrer, comme on peut l'observer dans les peintures de Giotto. Les personnages, de plus en plus individualisés, commencent à porter des vêtements à la mode et extrêmement élaborés dans leurs tissus, coupes et couleurs.

## Vêtements dans le roman de Chrétien de Troyes *Érec et Enide*

Les vêtements sont parfois objet de description dans les œuvres littéraires médiévales, porteurs dans ces cas, comme dans la vraie vie de l'époque, d'une charge symbolique très importante. C'est aussi le cas pour le rôle joué par le vêtement dans l'œuvre de Chrétien de Troyes *Érec et Enide* (env. 1160-1164). En effet, les différents vêtements décrits symbolisent les rites de passage des deux personnages vers le mariage et leur changement de statut social. Plus les protagonistes sont richement vêtus, plus haute est leur ascension sociale. Les vêtements décrits, d'un luxe exorbitant, étaient des vêtements réels, mais leur extravagance relève plutôt de l'imaginaire féerique qui plaisait au public des romans courtois.

## Giovanni Boccaccio, *De mulieribus claris* : Arachné

Cet exposé porte sur la figure d'Arachné, figure par antonomase du tissage, traditionnellement tenu comme activité féminine par excellence. Ce personnage de la mythologie gréco-romaine trouve son écho dans la littérature médiévale, notamment dans l'ouvrage de Boccaccio *De mulieribus claris* (1374). Dans le récit de Boccaccio, le talent d'Arachné est relativisé en disant qu'elle avait appris le tissage de son père. Elle est aussi présentée comme un contre-exemple pour l'humanité : très talentueuse, elle n'a pas su se contenter des dons reçus par Dieu, et elle est tombée en disgrâce. Christine de Pisan est la première femme à parler d'Arachné, en lui donnant une image tout à fait différente. Le tissage est valorisé comme un travail très difficile et Arachné devient presque une sauveuse de l'humanité, car c'est une activité indispensable pour sa survie. Elle fait donc un très bon usage de ses dons. C'est ainsi que sa figure est réhabilitée dans la littérature médiévale.

## Sculpture gothique en France : le vêtement au Moyen Âge dans la statuaire de Reims

Il est question ici de la représentation des vêtements sur la façade occidentale de la cathédrale de Reims, composée de deux groupes sculpturaux : l'Annonciation et la Visitation. Malgré l'absence de symbolique du vêtement dans les représentations artistiques médiévales, les vêtements portés par les différents personnages des scènes traitées ici permettent de constater un fait historique remarquable : le retour de l'art gréco-romain à Reims. Ce retour coïncide avec le désir de naturalisme que caractérise le XIIIe siècle, afin d'explicitier aussi l'invisible, que l'art roman voilait sous des formes allégoriques. C'est dans l'art antiquisant que les premiers sculpteurs gothiques vont chercher un modèle pour ledit naturalisme, jusqu'à ce qu'ils trouvent un style que leur soit propre.

## Conclusion

Nous regrettons de n'avoir pu présenter ici qu'un aperçu de tous les sujets présentés lors du séminaire, car tous méritaient d'apparaître dans cet article. Nous espérons aussi avoir su transmettre la valeur de l'interdisciplinarité défendue par le MEMI dans la recherche en sciences humaines, en l'occurrence dans les études médiévales. Nous espérons que cette recherche commune produira encore de nombreux fruits dans le futur.

Paula Etchechoury Pérez





## Le handicap dans les *exempla* médiévaux

### Résumé de mémoire



À la suite de mes deux années de recherche sur la représentation du handicap dans les *exempla*<sup>1</sup>, je souhaiterais donner ici un aperçu de la richesse de mes sources et de la diversité des récits que j'ai étudiés. Mon principal objectif est de renverser les préjugés que d'autres étudiants en histoire ou en études médiévales pourraient avoir sur la perception et le traitement des handicapés au Moyen Âge, en particulier l'idée que la société médiévale rejetait systématiquement les handicapés, ou encore que leurs infirmités étaient toujours perçues comme des marques du péché.

Définissant le handicap comme l'ensemble des désavantages physiques et sociaux rencontrés par un individu atteint d'une déficience, je me suis essentiellement concentrée sur les handicaps physiques, plus facilement identifiables dans les sources médiévales (c.a.d. en excluant les handicaps mentaux, cognitifs ou psychiques). À partir de huit recueils d'*exempla* datés de la seconde moitié du XIIe siècle à la première moitié du XIVe siècle, rassemblant au total de 5010 récits, j'ai constitué un corpus de 204 *exempla* qui mettent en scène des personnages handicapés, atteints d'une grande diversité de déficiences motrices ou sensorielles, de maladies chroniques invalidantes, d'infirmités congénitales ou acquises, etc.

À travers quelques *exempla* tirés de mon mémoire, je vais tenter de montrer la diversité des représentations positives et négatives du handicap, autant dans les qualités morales attribuées aux personnages handicapés (les handicapés mis en scène sont parfois des hommes vertueux, voire des saints, parfois des pécheurs irrécupérables) que dans la manière dont les récits interprètent leur condition physique (le handicap apparaît parfois comme une punition divine, parfois comme une mise à l'épreuve de la foi du personnage, etc.).

---

<sup>1</sup> Les *exempla* (*exemplum* au singulier) sont de courts récits de différentes natures (contes, fables, épisodes bibliques ou historiques, miracles, etc.) employés comme argument narratif dans un discours pour démontrer une vérité religieuse ou morale. Insérés par les clercs dans leurs traités et leurs sermons, ils sont de plus en plus utilisés à partir du XIIe siècle. À partir du XIIIe siècle, ils sont principalement popularisés par les prédicateurs des ordres mendiants.



## Un *exemplum* métaphorique

Dans certains *exempla*, les personnages handicapés sont employés dans des récits métaphoriques, illustrant des concepts ou des arguments abstraits. Par exemple, c'est le cas d'un *exemplum* que j'ai rencontré dans deux recueils dominicains compilés par Étienne de Bourbon (*Tractatus de diversis materiis ad predicabilibus*, XIIIe siècle) et Jean Gobi (*Scala Coeli*, XIVe siècle) :

Un roi demande à un aveugle et à un paralytique de surveiller son verger, mais ces derniers décident de s'associer pour voler les fruits. L'aveugle porte le paralytique sur ses épaules pendant que celui-ci les cueille. Lorsque le roi le découvre, il les condamne tous les deux à mort, l'aveugle pour avoir permis au paralytique d'accéder aux fruits et le paralytique pour les avoir cueillis et partagés avec son compagnon. L'*exemplum* se termine par une phrase d'interprétation : « Dieu juge ainsi l'âme aveugle qui porte le corps et le pousse au mal, car le péché ne pourrait être accompli sans son gouvernement. »

Ainsi, les deux handicapés incarnent l'âme (le paralytique) et le corps (l'aveugle) qui composent chaque être humain. Ils permettent d'exprimer à la fois l'incapacité et la complémentarité des deux réalités qu'ils incarnent : l'âme ne peut agir sans corps, le corps doit être guidé par l'âme. Le récit défend l'idée (défendue par la plupart des théologiens médiévaux) que, puisque les hommes agissent sur terre avec leur âme et leur corps, ils doivent être punis ou récompensés après leur mort en conservant leur âme et leur corps.

## Le handicap comme châtiment divin

Les récits dans lesquels des personnages sont punis pour leurs fautes par différentes infirmités physiques (pouvant apparaître de manière naturelle ou surnaturelle) représentent environ un quart de mon corpus. Dans un autre *exemplum* tiré du recueil de Jean Gobi, le handicap punit un usurier qui refuse d'abandonner son activité (condamnée dans la Bible, l'usure est souvent dénoncée par les prédicateurs médiévaux).

Un ancien usurier qui s'est repenti se rend chez un autre usurier malade et lui conseille d'abandonner l'usure. Le malade se repend, promet d'arrêter et guérit. Cependant, il reprend son métier et devient aveugle. L'ancien usurier lui conseille de nouveau d'arrêter, mais il refuse et la moitié de son corps devient paralysée. Ainsi, les différentes afflictions qui frappent l'usurier sont des avertissements de Dieu destinés à lui indiquer son égarement. En refusant de tenir compte des infirmités de plus en plus graves qui lui sont infligées, l'usurier s'enfonce dans le péché à mesure que son corps se dégrade.



## Les guérisons miraculeuses

Les recueils d'*exempla* contiennent de nombreux récits de miracles, dont un certain nombre concerne des guérisons de handicapés. Tout en démontrant l'étendue de la puissance et de la miséricorde de Dieu, ces *exempla* mettent parfois en avant les vertus des personnages en présentant leur guérison comme une récompense pour leur foi. Par exemple, dans un *exemplum* issu d'un recueil cistercien anonyme (*Collectio exemplorum cisterciensis*, XIIe-XIIIe siècle), un moine très dévoué à la Vierge est frappé d'une grave infection de la bouche et de la gorge. Comme il est incapable de parler et sur le point de mourir, la Vierge apparaît et verse dans sa bouche du lait de ses seins en lui disant : « Je ne peux pas supporter que cette gorge, instrument de mes louanges, soit gonflée par cette tumeur affreuse et que cette voix, plectre de mes salutations, soit muette. » Elle pose sa main droite sur sa gorge et il est complètement guéri.

Dans un autre *exemplum* d'Étienne de Bourbon, saint Odilon (Xe-XIe siècle, futur abbé de Cluny) encore enfant est privé de l'usage de presque tous ses membres. Un jour, il est laissé par sa nourrice devant la porte d'une basilique dédiée à la Vierge. Il parvient en rampant difficilement jusqu'à l'autel, touche la nappe avec dévotion et guérit aussitôt. Dans ce récit, l'effort physique accompli par l'enfant pour atteindre l'autel s'ajoute à sa piété envers la Vierge comme preuve de ses mérites et comme condition favorable à sa guérison.

## Une voie d'accès au salut

Dans d'autres *exempla*, le handicap apparaît comme une condition dont les handicapés doivent se réjouir, voire qu'il leur est utile de rechercher, puisqu'elle peut leur apporter différents bienfaits spirituels.

Dans un autre *exemplum* du recueil cistercien évoqué plus haut, sainte Étheldrède (VIIe siècle) se réjouit d'être atteinte d'une tumeur douloureuse à la gorge. Elle affirme qu'elle mérite de subir cette affliction pour avoir trop aimé porter des colliers et que sa douleur lui offre un moyen d'absoudre sa faute. Toujours dans le même recueil, saint Omer (évêque de Thérouanne au VIIe siècle) est guéri contre sa volonté de sa cécité par les reliques de saint Vaast. Pensant que son infirmité lui avait été envoyée par Dieu pour son salut, il fait le vœu de redevenir aveugle et est exaucé.

Ainsi, le handicap est présenté dans ces deux *exempla* comme une épreuve salutaire, la souffrance physique et morale des personnages leur permettant d'expier leurs péchés et/ou de protéger leur vertu. Dans les deux cas, l'humiliation des corps des saints les préserve du péché : la difformité de sainte Étheldrède l'empêche de succomber à la coquetterie, tandis que la cécité de



saint Omer le préserve des tentations que pourrait lui inspirer la vue des choses qui l'entourent (par exemple, la vue des femmes peut être la cause du péché de luxure, tandis que celle des possessions des autres peut inspirer la jalousie, etc.).

## Conclusion

Bien que ces quelques récits ne représentent qu'un petit échantillon des récits que j'ai étudiés, ils montrent déjà que les recueils d'*exempla* sont loin de donner une représentation uniforme du handicap et des handicapés. Pouvant apparaître pour différentes causes, sans lien systématique avec les péchés de l'individu, le handicap n'est ni associé à un état spirituel particulier des personnages, ni un indicateur sur leur possibilité d'accéder au salut. Cependant, les infirmités apparaissent toujours comme une source de souffrance physique et morale, quel que soit le personnage qu'elles frappent. En effet, lorsque sainte Étheldrède ou saint Omer se réjouissent de leur condition, c'est précisément parce qu'ils espèrent que leurs souffrances sur terre leur permettront d'obtenir des récompenses célestes.

Léonie Delaune







## Le doute religieux radical en milieu monastique (XIe-XIIIe siècles)



Je souhaite partager ici les conclusions générales de mon mémoire de recherche, que j'ai réalisé au sein du MEMI.

J'ai consacré ma recherche à la question du « doute religieux radical » en milieu monastique du Moyen Âge dit central (XIe-XIIIe siècle). Tout mon intérêt en choisissant ce sujet était de démontrer que, contrairement aux idées reçues de plus en plus dépassées, le Moyen Âge n'a pas été exempt de la remise en question de l'existence de Dieu. Cette expression de « doute religieux radical », difficile à saisir de prime abord, a été frappée par Dorothea Weltecke dans son ouvrage *«Der Narr spricht. Es ist kein Gott». Atheismus, Unglauben und Glaubenszweifel vom 12. Jahrhundert bis zur Neuzeit*<sup>1</sup>. Elle désigne un phénomène qui ne doit pas être confondu avec l'athéisme, compris celui-ci comme le refus conscient de l'existence d'un être transcendant, associé au Moyen Âge au dieu judéo-chrétien de la Bible. En effet, si le doute religieux met en cause certains points fondamentaux d'une religion (pour notre étude la religion catholique), le doute religieux radical remet en question l'essence même de cette religion : l'existence de la divinité. Il s'agit donc d'un doute de type religieux poussé à son plus haut degré, d'où l'adjectif de « radical ». Cependant, à la différence de l'athéisme qui désigne une prise de position qui se veut permanente et définitive, le doute religieux radical désigne une position hésitante, un état d'esprit constamment oscillant entre croire en Dieu et refuser son existence. À titre d'exemple, la phrase sans ambages de Otloh de Saint-Emmeram : (...) *si vel ulla in scripturis sacris veritas sit ac profectus, vel si deus omnipotens constet prorsus dubitavi* (« (...) envahi par toutes les doutes et l'aveuglement de mon esprit, **je doutai** s'il y avait quelque vérité et profit dans les Saintes Écritures, et **même s'il était certain qu'un Dieu omnipotent existât** »)<sup>2</sup>. Voici encore un autre exemple, cette fois fictif mais vraisemblable, provenant de Césaire de Heisterbach : « **Quis scit, si Deus sit, si sint cum illo angeli, animae vel regnum coelorum? Quis ista vidit? Quis inde rediens visa nobis manifestavit?** »<sup>3</sup> (« **Qui sait si Dieu existe, s'il existe des anges avec lui, ou des âmes, ou un royaume des cieux? Qui a vu ceci? Qui ayant vu ces choses et revenant de là s'est manifesté à nous?** »).

J'ai souhaité focaliser mon étude de la question sur le milieu monastique, car il me paraissait d'autant plus intéressant traiter ce sujet à partir du groupe social supposé le moins vulnérable à être en proie de doutes à l'égard de l'existence de Dieu. La chronologie a été imposée par mes

1 WELTECKE Dorothea, *«Der Narr spricht. Es ist kein Gott». Atheismus, Unglauben und Glaubenszweifel vom 12. Jahrhundert bis zur Neuzeit*, Frankfurt-New York, Campus, 2010. Nous renvoyons à un article en français où l'auteure résume les propos de son ouvrage : Dorothea Weltecke, « L'athéisme et le doute au Moyen Âge : un problème controversé », *Revue de l'histoire des religions* [en ligne] (2015), 3. URL : <http://journals.openedition.org/rhr/8409> ; DOI : 10.4000/rhr.8409.

2 OTLOH DE SAINT-EMMERAM, *Liber de temptatione cuiusdam monachi*, introd., éd. et trad. Sabine Gäbe, Bern-Berlin-Francfort am Main-New York-Paris-Vienne, Peter Lang, 1999 (Lateinische Sprache und Litteratur des Mittelalters, 29), p. 256, lignes 7-10.

3 CÉSAIRE DE HEISTERBACH, *Dialogus miraculorum / Dialog über die Wunder*, trad. et notes Nikolaus Nösges et Horst Schneider, Turnhout, Brepols, 2009 (Fontes christiani : zweisprachige Neuausgabe christlicher Quellentexte aus Altertum und Mittelalter, 86), Distinctio IV, chap. 40, p. 766, ligne 29 et p. 768, lignes 1-2.

sources, qui vont en effet depuis le XIe jusqu'au XIIIe siècles. Ces sources ont été : le *Proslogion* de Saint Anselme de Cantorbéry<sup>4</sup>, *Liber pro insipiente de Gaunilo*<sup>5</sup>, *Liber de temptatione cuiusdam monachi* de Otloh de Saint-Emmeram<sup>6</sup>, et le *Dialogus miraculorum* de Césaire de Heisterbach<sup>7</sup>.

Il s'agissait pour moi de mettre en rapport ces sources fort hétérogènes, dont le seul élément en commun était d'avoir été toutes produites en milieu monastique (par des moines et pour des moines), afin de voir s'il était possible d'en dégager une typologie de doute religieux radical spécifiquement monastique pour l'époque étudiée. Établir une telle typologie impliquait en fait un triple questionnement : qu'est-ce que le doute religieux radical pour ces auteurs monastiques médiévaux, quelles en sont les causes présentées et quelle est l'interprétation donnée au phénomène.

La conclusion à laquelle je suis parvenue à la fin de ma recherche est que nous pouvons bel et bien parler d'un type de doute religieux radical propre au monde monastique, puisque nous trouvons une cohérence interne dans le traitement de ce phénomène dans les sources, des éléments récurrents qui nous permettent d'élaborer un cadre interprétatif lequel nous permet de définir et d'expliquer le doute religieux radical d'après ces auteurs.

Avant de passer répondre ces questions, il s'imposait de chercher pourquoi c'est à partir du XIe siècle et non avant que le doute religieux radical fait irruption dans les sources monastiques, alors qu'il avait été absent auparavant. Il me semble que la raison principale est l'essor de la dialectique au XIe siècle, dans l'élan intellectuel de la renaissance carolingienne. La dialectique est le nom que reçoit la logique du *trivium* romain, et il apparaît au Moyen Âge comme la « science de la démonstration », permettant de parvenir à travers de syllogismes à des conclusions qui semblent irréfutables depuis un point de vue rationnel. Les clercs, épris de cet art, ont commencé à l'appliquer ardemment à la lecture de la Bible, jusqu'à là allégorique. Cependant, en s'attelant à trouver des raisons rationnelles pour le contenu biblique, certains clercs ont commencé à pratiquer une lecture trop littéraliste qui négligeait le sens spirituel de l'Écriture, nécessaire à sa correcte compréhension. Ne pouvant parfois concilier le texte biblique à des arguments logiques, quelques-uns ont commencé à remettre en question les Écritures. Et en remettant en question la Bible, c'est la base même de la religion catholique qui était remise en question. Arrivés à ce point, il était très simple de franchir le pas et remettre aussi en question l'existence même de Dieu, et Otloh en est la preuve. Anselme de Cantorbéry essaie ainsi de trouver le milieu dans son *Proslogion*, appliquant la dialectique à la foi mais en marquant sa supériorité à l'égard de celle-là. Otloh de Saint-Emmeram, quant à lui, a été victime d'une mauvaise application de la dialectique au texte sacré, car cela lui a mené à subir le doute religieux radical. Il livre ainsi son témoignage pour prévenir et conforter à d'autres pouvant souffrir le même mal.

Pour tous les auteurs de mes sources le doute religieux radical est avant toute chose compris comme une tentation diabolique : *Tunc abbas intelligens, ex immissione diaboli tam repentinam esse tristitiam, et ex tristitia desperationem (...)*<sup>8</sup> (« Se rendant compte qu'une telle tristesse si soudaine, et à partir d'elle un tel désespoir, provenaient **des instigations diaboliques (...)** ») ;

4 ANSELME DE CANTORBÉRY, *Monologion. Proslogion*, introd., trad. et notes Michel Corbin, Paris, Cerf, 1986.

5 *Ibid.*

6 OTLOH DE SAINT-EMMERAM, *op. cit.*

7 CÉSAIRE DE HEISTERBACH, *op. cit.*

8 CÉSAIRE DE HEISTERBACH, *Dialogus miraculorum*, Distinctio IV, chap. 39, p.768, lignes 9-10.

*Proferenda est adhuc temptatio et delusio una (...) dei essentia prorsus dubitare compellebar.*<sup>9</sup> (« Encore une **tentation** et une tromperie [du Diable] doit être dévoilée (...), à savoir, que **j'étais poussé à douter de manière absolue de l'essence de Dieu** »). Ce n'est pas pour rien que les deux récits du doute religieux radical qui le traitent de manière explicite apparaissent sur un titre portant le terme *temptatio/tentatio* : *Liber de temptatione* pour Otloh, la *distinctio* intitulé *De temptatione* pour Césaire. La cause trouvée donc par ces auteurs du doute à l'égard de l'existence divine est le Diable, toutefois toujours avec la permission de Dieu, afin de mettre à l'épreuve l'homme et le faire progresser dans sa foi : (...) *Salvator (...) permisit se tentari a diabolo (...) maxime in ordine monastico, satisfactio pro peccatis sive poenitentia sit tentatio (...)*<sup>10</sup> (« (...) **le Sauveur permet qu'on soit tentés par le Diable** (...) surtout dans l'ordre monastique, la tentation est satisfaction pour les péchés ou pénitence »). Cette mise à l'épreuve de l'homme apparaît ainsi comme le sens donné en milieu monastique à un phénomène jugé comme excessif car s'attaquant aux serviteurs de Dieu : *Satis me terret, quod Dominus mentem tam sanctam, tam mundam et virginalem, tam immundis et tam nefandis tentationibus vexari permisit*<sup>11</sup> (« Il me terrifie que Dieu permette à un esprit si saint, si pur et virginal d'être tourmenté par des tentations si impures et si impies »).

Pour réussir à décrire l'état de celui atteint de ce mal, ces auteurs monastiques vont faire recours au vocabulaire médical : (...) *diabolus, variis illam tentationibus conquassavit, et veneno tristitiae innocuum virginis pectus inficiens, sanam infirmavit.*<sup>12</sup> (« Le **Diable** (...) l'ébranla avec différentes tentations, **en infectant son innocent cœur** avec le poison de la tristesse, **étant saine elle tomba malade** »). Cet état médical est en particulier associé à un état de folie, comprise comme déraisonnement : *Adtende, o captive, ne tu sis ille, de quo dicit psalmista: « Dixit insipiens in corde suo non est Deus »*<sup>13</sup> (« Prends garde, ô captif, ne sois pas tu celui dont parle le psalmiste : L'**insensé** a dit dans son cœur qu'il n'y a pas de Dieu »). À partir de l'introduction du vocabulaire médical arabe dans le vocabulaire théologique latin, la folie comme maladie physique est assimilée à la mélancolie, et la folie en tant qu'état d'origine psychologique, caractérisé par un fort abattement, est assimilé à l'acédie, vice capital absorbé ultérieurement par la paresse, qui désignait un ennui ou dégoût pour les choses divines, manifesté soit corporellement (*somnolentia*) soit spirituellement (*tristitia*). C'est à cette « folie de l'âme » que le doute religieux radical est désormais identifié : (...) *Verum est, quia accidia est ex confusione mentis nata tristitia (...) sicut subiecto tibi ostendam exemplo* [récit de doute religieux radical, chap. 39]. Cependant, le doute religieux radical n'est peut nullement devenir un état permanent, mais il est toujours une folie transitoire : *Recede ergo, recede, miser, ab hac dementia (...)*<sup>14</sup> (« **Reviens** donc, reviens, malheureux, de cette **démence** (...) »). En effet, dans la théologie médiévale, ce qui caractérise l'homme est la raison, car il est fait à l'image de Dieu, et de ce fait il n'est pas possible que la créature puisse s'obstiner à refuser son Créateur, car cela est irrationnel et donc, antinaturel. Persister dans

9 OTLOH DE SAINT-EMMERAM, *Liber de temptatione cuiusdam monachi*, p. 254, lignes 26-28 et p. 256, ligne 2 ; PL, t. 146, col. 32A.

10 CÉSAIRE DE HEISTERBACH, *Dialogus miraculorum*, Distinctio IV, chap. 1, p. 668, lignes 3-4 et lignes 14-16.

11 *Ibid.*, p. 770, lignes 20-22.

12 *Ibid.*, lignes 15-17.

13 OTLOH DE SAINT-EMMERAM, *Liber de temptatione cuiusdam monachi*, p. 286 lignes 29-30 et p. 288, ligne 1 ; PL, t. 146, col. 41B.

14 OTLOH DE SAINT-EMMERAM, *Liber de temptatione cuiusdam monachi*, p. 286 lignes 28-29 ; PL, t. 146, col. 41B.

le doute religieux radical équivaut à un manque d'espoir dans le pouvoir divin à nous rétablir et, en remettant en question son pouvoir, c'est lui-même qui est mis en cause. Ce défaut d'espérance et par extension de foi est la *desperatio*, vice théologique opposé à la *spes* ou espérance, et que nous pouvons considérer comme le point le plus grave que peut atteindre le doute religieux radical, pouvant mener au sujet en dernière instance au suicide. Tel est le cas pour une vieille nonne protagoniste de l'un des récits de Césaire : (...) *a vitio tristitiae in tantum est turbata, a spiritu blasphemiae, dubietatis et diffidentiae adeo vexata, ut caderet in desperationem*<sup>15</sup> (« (...) a été tellement troublée par le vice de tristesse, à tel point tourmentée par l'esprit de blasphème, de doute et d'incrédulité, qu'elle est tombée dans le désespoir »). Succombant au désespoir, elle tente le suicide, comme nous annonce le titre du passage : *De sanctimoniali, quae in fide dubitans et desperans, in Mosellam se praecipitavit*<sup>16</sup> (« À propos de la religieuse qui, doutant de la foi et désespérant, se précipita dans la Moselle »).

Sujet fort complexe, négligé en raison du manque de sources, nous espérons avoir suscité de l'intérêt pour cet aspect passionnant de la vie religieuse médiévale, tout en démontrant que la remise en question de l'existence d'un être que nous pouvons dénommer « divin » n'a pas échappé à une époque longtemps supposé l'«Âge de la foi ».

Paula Etchechoury Pérez

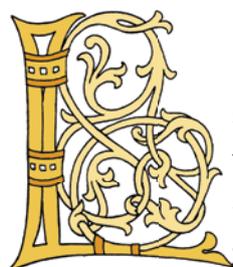


15 CÉSAIRE DE HEISTERBACH, *Dialogus miraculorum*, Distinctio IV, chap. 40, p. 772, lignes 5-8.

16 *Ibid.*, p. 772, lignes 2-3.



L'espace seigneurial entre Moyen Âge et époque Moderne :  
un exemple à travers la comptabilité comtoise de Granges  
dans le Pays de Montbéliard  
(XVe-XVIIe siècle)



La seigneurie est un thème de recherche ancien et récurrent en histoire médiévale. Pourtant les études récentes ne cessent de démontrer que de nombreux aspects du système seigneurial sont encore méconnus et les connaissances sont sans cesse enrichies par l'analyse de nouveaux types documentaires et le développement d'approches nouvelles. Dans le cadre d'un mémoire de Master, l'ensemble de la comptabilité seigneuriale de Granges, dans le Pays de Montbéliard, tenue entre 1423 et 1689, a été analysé afin de cerner l'évolution matérielle de l'espace à travers les équipements seigneuriaux qui le composent<sup>1</sup>.

### Qu'est-ce qu'une «seigneurie» ?

La «seigneurie» est un concept spécifiquement historique. Entité connue dès le Xe siècle, le terme est couramment utilisé dans les textes à partir du XIIIe siècle pour désigner un «domaine» soumis à un seigneur qui y exerce un certain nombre de pouvoirs. Cependant, établir une définition générale de la seigneurie permettant d'intégrer en son sein toutes les entités existantes est très complexe. Les historiens s'accordent alors sur le terme de «seigneurie banale» plaçant le «**ban**» qui incarne le pouvoir public au centre de la construction seigneuriale<sup>2</sup>. Cependant, offrir une définition générale supprime les particularités, élimine la complexité et, de fait, risque de «trahir, du moins appauvrir la réalité»<sup>3</sup>. Il demeure qu'entre le Xe et le XVIIIe siècle, la seigneurie est la «cellule première de la vie quotidienne» et se décrit comme une «forme coutumière [...] d'encadrement des hommes» sur tous les aspects sociaux, économiques et politiques à travers la signature d'un «contrat» d'aide et de protection entre seigneur et sujets<sup>4</sup>. La seigneurie est donc avant tout une question de domination et de pouvoir exercé par un groupe de personnes privilégiées. Mais la question se complexifie dès lors que le chercheur tente de poser des limites géographiques à cet espace de domination.

L'apogée de ce système est traditionnellement situé autour de 1050-1057, il décline vers 1250 mais ne s'éteint pas pour autant<sup>5</sup>. Aussi, le concept ne s'arrête pas en 1492, à la fin présumée

1 Schittly Marie-Aude, *Archéologie d'une seigneurie : l'exemple de Granges dans le Pays de Montbéliard (XVe-XVIIe siècles)*, 2 Tomes, Mémoire de Master sous la direction de Jean-Jacques Schwiien, Strasbourg, 2017, 243 + 94 p.

2 Fossier Robert, «Seigneurs et seigneuries au Moyen Âge», in *Seigneurs et Seigneuries au Moyen Âge*, 1993, p.10

3 Thill, «La seigneurie en Lotharingie au Moyen Âge : quelques constatations et propositions.», in *La seigneurie rurale*, 1986, p.145

4 Fossier, «Seigneurs et seigneuries ...», p.9

5 Fossier, «Seigneurs et seigneuries ...», p.20

du Moyen Âge, mais perdue encore pendant de longs siècles. L'historiographie actuelle offre peu d'informations sur le devenir de la seigneurie et de son système durant l'époque moderne, et particulièrement entre la fin du XIIIe et le milieu du XVIIe siècle. Si quelques études de cas observent une continuité entre ces deux périodes, une analyse plus précise sur la longue durée de la notion de «seigneurie» reste encore à produire. Philippe Contamine met en avant le risque de créer involontairement des coupures dans l'évolution de la seigneurie mais dont l'existence historique n'est nullement prouvée et qui sont induites par les compétences chronologiques respectives des intervenants sur le sujet<sup>6</sup>. Les informations et les ressources disponibles à la jonction du Moyen Âge et de l'époque Moderne semblent pourtant propices à l'étude de l'évolution du cas seigneurial. L'abondance des archives avec la création de nouveaux types documentaires, le développement et l'organisation plus rigoureuse de l'administration et les récentes recherches archéologiques offrent beaucoup d'indices pour comprendre l'évolution de ce système entre les XIIIe et XVIIe siècles<sup>7</sup>.

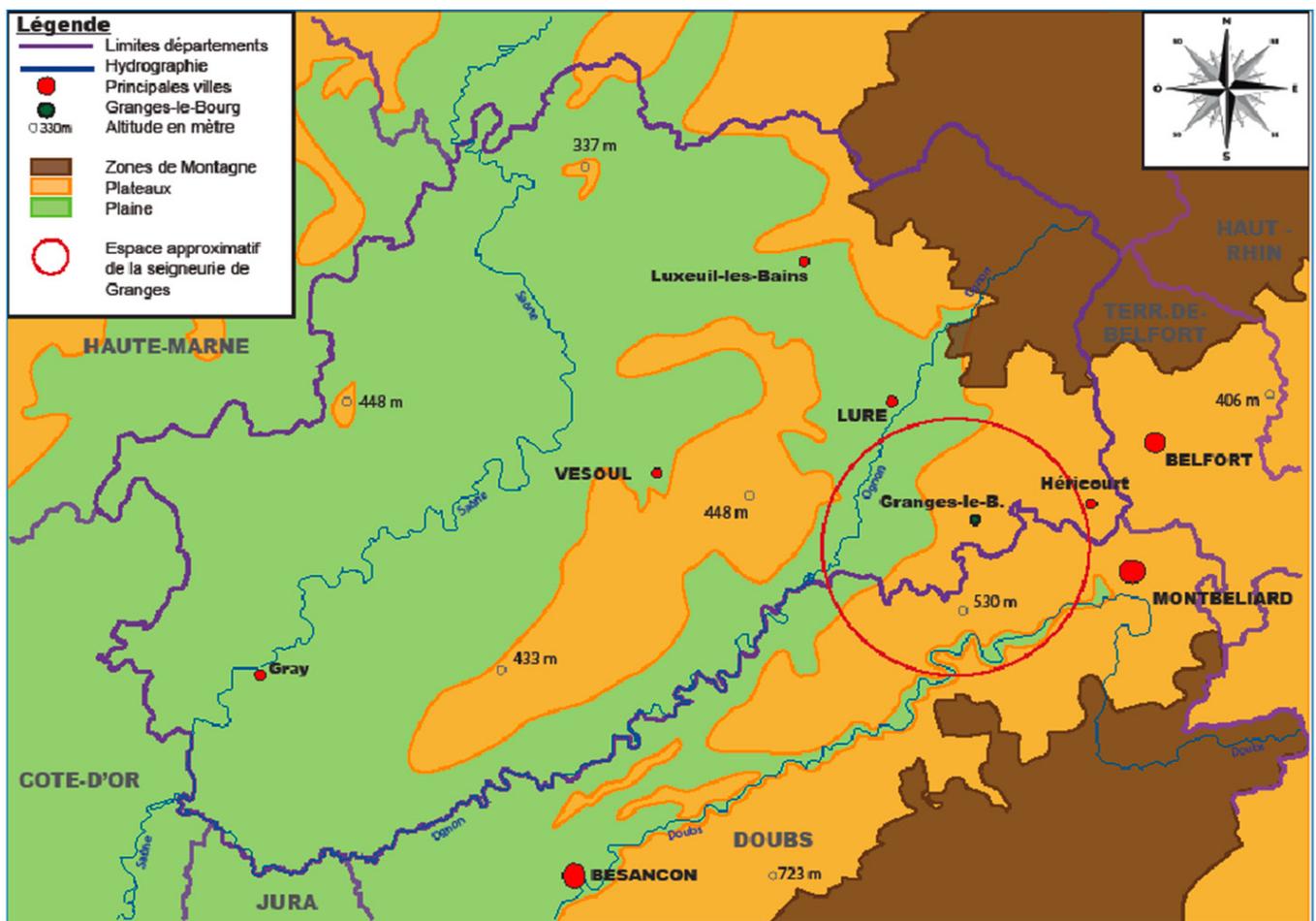


Figure 1 : relief général de la Haute-Saône

6 Contamine, «La seigneurie en France à la fin du Moyen Âge : quelques problèmes généraux», in *Seigneurs et Seigneuries au Moyen Âge*, p.21

7 Contamine, «La seigneurie en France à la fin du Moyen Âge... », p.22-23

## La seigneurie de Granges et sa comptabilité

Cette abondance documentaire se retrouve dans le cas de la seigneurie de Granges (Haute-Saône, 70) dont le noyau s'étend entre les montagnes des Vosges et la rivière du Doubs, en plein centre de la vallée de l'Ognon, dans une région surnommée la «Porte de Bourgogne»<sup>8</sup> (Fig.1). Les origines de cette entité restent floues mais en 1105 apparaît la première mention d'un seigneur de Granges, Guillaume, qui semble déjà posséder un château sur le promontoire du bourg. Jusqu'au XIIIe siècle, Granges est une seigneurie indépendante. Elle passe ensuite entre les mains des comtes de Montbéliard et va fortement se développer, aussi bien géographiquement que politiquement, sous les Montfaucon (1330-1407). Dans une dernière phase, la famille allemande des Wurtemberg prend possession de cet espace à partir de 1407 jusqu'en 1793.

A partir des années 1420, Henriette de Wurtemberg met en place un suivi administratif écrit très pointilleux de ses terres. Elle lègue ainsi une documentation précieuse pour la compréhension des territoires qu'elle domine. Parmi toutes ces archives, nous avons connaissance, pour

la seigneurie de Granges, d'un exceptionnel fond comptable composé de 137 comptes pour la période qui nous intéresse, allant de 1423 à 1689, et qui couvre au total 151 années (Fig 2).

Siècle	Nombre de documents	Nombre d'années traitées	Pourcentage
XVe	10	22	15%
XVIe	70	71	47%
XVIIe	57	58	38%
Total	137	151	100%

**Répartition par siècle  
du nombre d'années traitées dans les comptes  
(sur un total de 151 ans)**

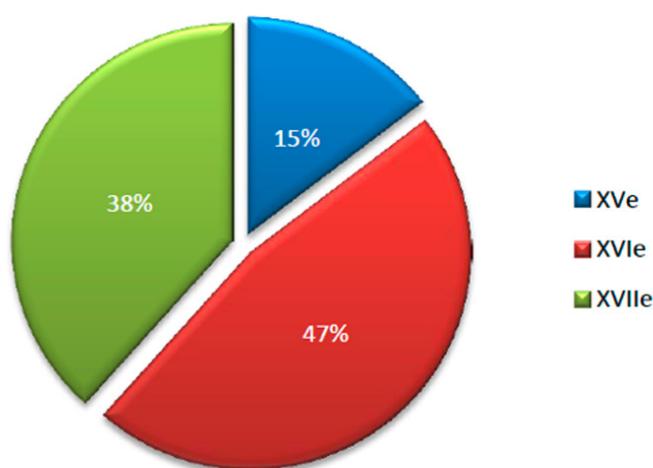


Figure 2 : Répartition par siècle du nombre d'années traitées dans les comptes

8 Gibert, *La porte de Bourgogne et d'Alsace*, 1930

Cette comptabilité permet de connaître les possessions, les acquisitions, les rentes du seigneur, mais également les ventes et les réparations sur les édifices dont il a l'usufruit. De fait, elle est plus précise qu'un dénombrement produit ponctuellement et permet de suivre, année après année, l'évolution matérielle de l'espace en abordant la question des édifices seigneuriaux, ou édifices banaux.

### Évolution de l'espace matériel de Granges

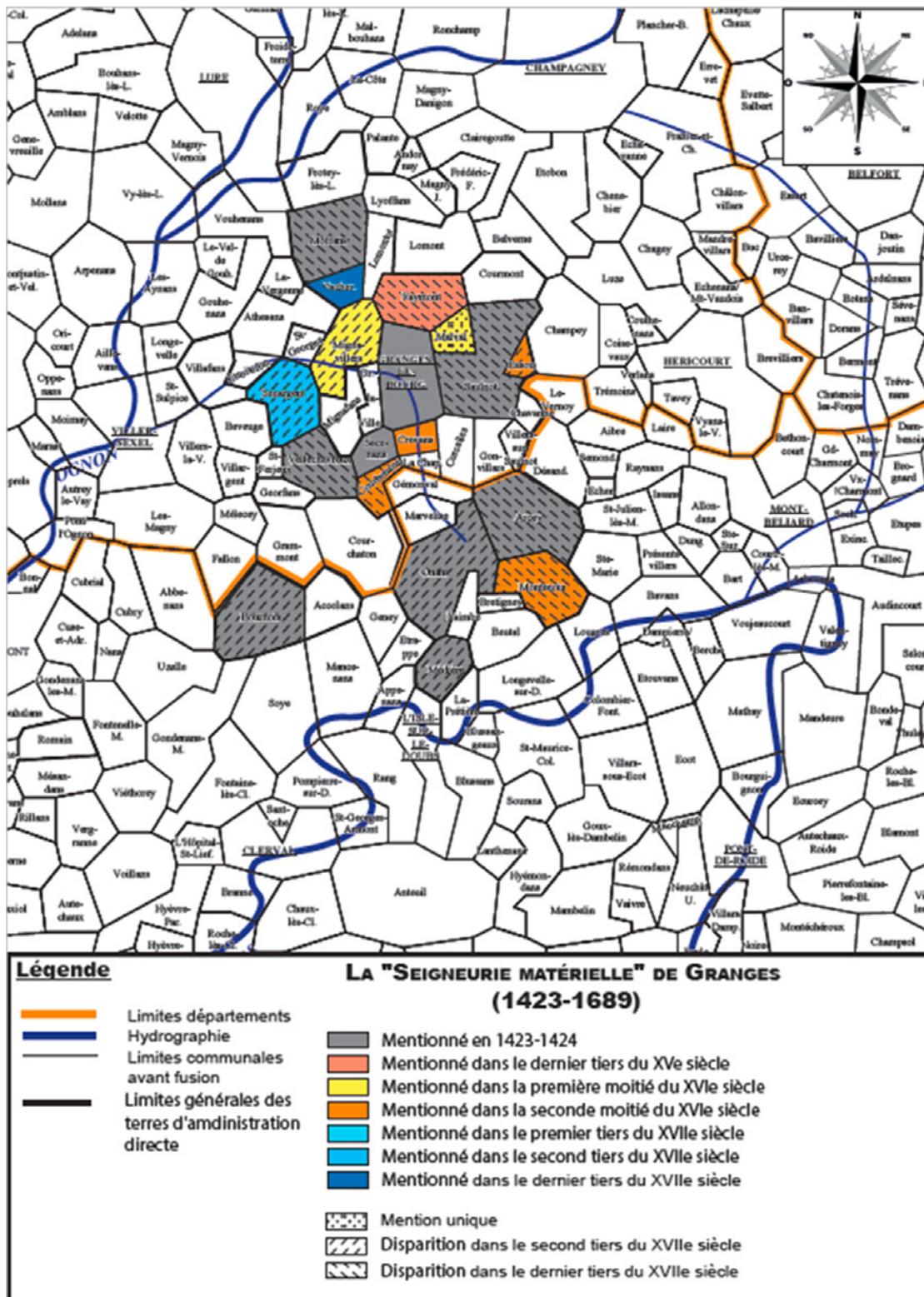


Figure 3 : Carte représentant l'évolution de la seigneurie matérielle de Granges entre 1423 et 1689

Au total, 56 édifices, avec une prédominance des fours et des moulins, ont été référencés. Les informations disponibles s'avèrent très inégales selon l'édifice mentionné mais l'analyse de leur implantation démontre une installation différenciée des équipements seigneuriaux suivant la commune. Certaines sont favorisées et observent une diversité plus grandes que d'autres, mais cette implantation ne dépend pas seulement des contraintes environnementales et topographiques. La répartition reste équilibrée et réfléchi de telle sorte qu'aucun village ne soit totalement délaissé et que tous les sujets disposent du nécessaire à une distance raisonnable. Ainsi, la seigneurie immobilière, répartie sur un total de 21 villages, forme deux ensembles, l'un articulé autour de Granges-le-Bourg, l'autre plus au sud autour d'Onans (Fig.3). Cet espace matériel s'est formé progressivement et la superficie couverte par les équipements seigneuriaux augmente régulièrement jusqu'au premier tiers du XVIIe siècle, avec une certaine accélération des implantations dans la seconde moitié du XVIe siècle. A partir de la seconde moitié du XVIIe siècle, et de l'année 1657 plus particulièrement, la seigneurie matérielle de Granges voit, pour la première fois, son espace diminuer et se désagréger progressivement pour ne comprendre plus que 4 villages en 1689.

### Persistances, modifications et évolutions de l'espace seigneurial

En 1423, la majeure partie des communes qui forment l'espace seigneurial est déjà connue. La base de ce territoire est donc bien ancrée géographiquement dès la première moitié du XVe siècle. Entre les guerres de Bourgogne (1474 et 1477) et la guerre de Dix Ans (1634 et 1644), Granges se développe. Le territoire s'étend, et de fait la population s'accroît. Cela crée de nouveaux besoins auxquels le seigneur répond par l'implantation progressive d'édifices seigneuriaux. Cette période faste se perçoit jusque dans l'aspect matériel des comptes qui sont de plus en plus volumineux et de plus en plus soignés jusqu'à avoir l'aspect d'un véritable ouvrage. Nous pouvons dire d'emblée que le déclin du système seigneurial aux XIVe et XVe siècle avancé par les historiens n'est pas valable pour la seigneurie de Granges.



Figure 4 : Dessin des ruines du château de Granges-le-Bourg en 1879. Source : Manuscrit 186 (Armorial), Bibliothèque de Montbéliard

Elle est certes touchée par un important conflit à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, mais cette crise est très ponctuelle et n'empêche pas un redémarrage économique rapide. Le système seigneurial ne s'éteint donc pas au XV<sup>e</sup> siècle. Bien au contraire, il semble se développer et perdure encore pendant près de deux siècles.

Seule la guerre de Dix Ans marque un véritable coup d'arrêt à ce développement. De nombreux édifices apparaissent détruits après cet épisode et une grande partie ne seront jamais reconstruits. Cependant, si ce conflit affaiblit profondément la seigneurie d'un point de vue économique, aucun changement n'est observable au niveau administratif. En effet, les comptes suivent toujours la même organisation interne jusqu'en 1659 sa caractérisant pas une tenue annuelle et un classement de l'information par rubrique.

En revanche, il semble que des réelles modifications se produisent dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et à partir de 1672 la comptabilité s'organise désormais par commune. Dans l'espace matériel les premières communes disparaissent à partir de 1657 et le phénomène s'étend jusqu'en 1689. La chute, ou plus modérément la modification, du système seigneurial s'amorce dans la seigneurie de Granges, à partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce changement intervient bien avant le démantèlement du château principal de Granges-le-Bourg en 1673 par les Espagnols (*Fig. 4*). Ainsi, la destruction du château n'est pas la cause de la dégradation du système seigneurial, mais en devient la conséquence. Elle marque même l'acte final d'un système organisé autour des droits seigneuriaux, probablement entaché par la guerre de Dix Ans, mais réellement en désuétude à partir des années 1650 qui s'oriente progressivement vers une organisation plus communale de l'espace.

En conclusion, l'étude de la seigneurie de Granges menée de manière interdisciplinaire et transpériodique a permis de mettre en valeur un espace complexe et une nouvelle chronologie de la seigneurie entre la fin du Moyen Âge et l'époque Moderne. L'apogée traditionnelle du XI<sup>e</sup> siècle et le déclin du XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle sont à remettre en question et traduisent, probablement, davantage des temps forts et des temps faibles dans l'élaboration seigneuriale, ou plus exactement, des périodes de transitions vers un nouveau système plus adapté.

Marie-Aude Schittly, titulaire d'un Master en Études Médiévales Interdisciplinaires (Strasbourg)





## Médiévistes au travail

### Expérience de stage professionnel au sein du MEMI



Il nous a semblé bon d'inclure dans notre revue une partie destinée aux stages en milieu professionnel réalisés par les étudiants du MEMI. En effet, nous avons conscience qu'il peut être difficile d'imaginer le type de stage qu'il est possible d'intégrer à une formation en études médiévales. Nous souhaitons montrer ainsi l'application pratique des compétences théoriques acquises en histoire médiévale en dehors de la recherche.

Dans ce but, je vais présenter brièvement ma propre expérience de stage en tant qu'étudiante de M2...c'est parti !

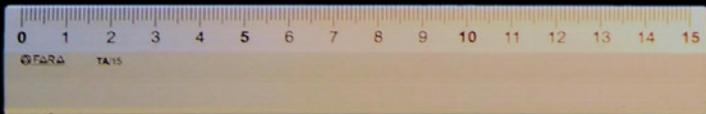
Il faut avant tout dire que les étudiants du MEMI doivent accomplir un stage professionnel de 3 à 4 semaines pour valider leur master, une durée susceptible de changer en fonction du domaine choisi et de l'institution d'accueil. Cette durée plutôt limitée du stage s'explique en raison du but primordial de notre master, qui est la recherche, ce qui oblige à favoriser la théorie aux dépens de la pratique. Mon stage a duré quatre semaines, du 28 janvier au 22 février 2019. L'institution qui m'accueillit fut le laboratoire de recherche 3400 ARCHE (Arts, civilisations, histoire de l'Europe), rattachée à la faculté de Sciences Historiques de l'Université de Strasbourg.

Mon choix de stage a été guidé par mon désir de faire l'expérience de la recherche, car c'est vers la recherche que je souhaite orienter mon futur professionnel. En effet, le stage se présentait comme l'opportunité idéale de découvrir par moi-même la réalité de la recherche et de savoir si le travail quotidien dans une équipe de recherche me plaisait ou pas.

Le travail que j'ai effectué s'inscrit dans l'axe « Sources, savoirs, corpus », consacré à la production de travaux d'édition critique, de traduction et d'inventaire, tout en réfléchissant sur le processus d'élaboration et d'instauration du savoir scientifique. Le motif pour lequel mon stage a été encadré à l'intérieur de cet axe de recherche en particulier, est dû au fait que la tâche dont j'ai été chargée consistait en l'édition numérique d'actes écrits de nature juridique du XIII<sup>e</sup> siècle. La finalité est de les rendre accessibles aux spécialistes intéressés sur deux bases de données. La première d'entre elles est ChirAF, dont le but est de répertorier et étudier les chirographes conservés en ancien français. La deuxième est Plus anciens documents linguistiques de la Romania, géré par l'Université de Zurich, dont le but est de répertorier et éditer de manière exhaustive écrits médiévaux de tout type pour les interroger ensuite depuis un point de vue linguistique.

J'ai été aussi chargée de créer des fiches pour les sceaux attachés à certaines de ces actes écrits. J'ai dû entrer ces fiches dans la base de données SIGILLA (Base numérique des sceaux conservés en France). La totalité de mon corpus se trouve conservé aux Archives Départementales du Nord (Lille). J'ai eu pu y accéder grâce à des photos fournies par mon tuteur professionnel, Thomas Brunner (maître de conférence en histoire médiévale à l'université de Strasbourg).

**A** tout ceulz ki ces lettres veront Pierres Cantres & Watiers d'aujon. Amouril Li mauef dounaing. Adans Goderie borgois de Cambrai sal en dede. Nous  
 faisons a sauoir a tos ceulz q' ces lettres veront q' condicions & controuersie fust meute entre le glize nostre dame de cambrai d'une part. & Jehanlor  
 Le mauef dogi d'autre part soz ceulz q' traioit a sen fief si come il est contenu en ceste cartre. Les parties de kemuy a sens se mirent en nos & esleurent  
 arbitres & se proumirent soz painne de .c. lib de blans kil seroient a no dit & a no ordonement a rendre a le partie ki iusteroit de no dit & de no ordonement  
 a celi partie q' no dit tenoit & les cozes ke li maues de uant dis clamott & traioit a sen fief sont teles: Li maues dizoit q' Quant nous venoit on devoit  
 messeouer. Que ses chars de uoit a mener les .ij. pars del d'innage que nostre dame a el tierce dogi en se grange & se dizoit q' Li a uoit aucuns cans que ses  
 chars menoit tous. & quant les gardes venoient en se grange. il dizoit q' Li a uoit le distime garde. Quant ce venoit il uespere se cestoit bles Que ses chars  
 a uoit caryer il en a uoit .ij. gardes & se cestoit a uainne .ij. gardes par le porture de ses heuans. & se dizoit Que li a uoit les terres nostre  
 dame a moitie de uoit a mener le partie nostre dame en se grange. & se dizoit ke les tierages de nostre dame a dogi. on les de uoit a mener en se grange  
 & se dizoit q' de tout cest grain on menoit en se grange. ke li paille & li estrais & li gruin & li espellon en estoient fier. & se dizoit kil de uoit  
 a uoit .i. ouy de ble & .i. ouy d'auainne par se meslon. & a pres il dizoit q' Quant toutes ces cozes estoient en se grange il de uoit le grange  
 fierer & le clef liurer a celui ki estoit de par nostre dame. & quant li meslages nostre dame uoloit faire barre. il deuoit dire al mauef kil uerist  
 bareus & li maues de uoit quere. & se dizoit Que li uoier de uoier faire saurement de uoier le droit le glize & le mauef & se dizoit q' de uoier barre  
 adme & se soz plus a uoit ne fierure ne autre coze tout estoit le mauef. & se dizoit q' ou on geroit huers. Al uer estoit fier. & se dizoit Que l'auant  
 li bles estoit uaines & mis en .i. mont tout cou on ne poit prendre a le mesure estoit fier. & se ny poit on metre ne penne ne painne ne ramon & cotes  
 ces cozes traioit li maues de uant dis a sen fief. & li maues par le conseil de preudomes & par no dit & no ordonement. Cuncta de se gree bien & de bonaument  
 a le glize de nostre dame de uant dite toutes les cozes de uant dites si come eles sont nommes. kil traioit a sen fief. Et li glize par no dit & par  
 no ordonement li dona & otroia e escange & en restor p' ces cozes de uant nommes .viij. bounges de terre. En ces lius al moier .ij. iounges. & fierant celi .iiij. bounges  
 le pure entre deus. De vers le uastine .viij. iounges & la entor. & a le terre le mauef tenant le doit par faire li glize dul qua .viij. bounges de terre.  
 & en ces .viij. bounges de terre on li done en escange. retient li glize le .i. me. & si le tient li maues en homage de le glize. a uice Les autres cozes q' tient  
 en fief. & li grange & li mauef ce de mauef al mauef a uice les autres cozes q' il tient en fief. & li remanant de le mauef & li manemens del remanant de le  
 mauef si come il lauoit manje dul q' cel .i. ouy & .i. bounges de terre de meurent al mauef kil a uoit de uant & li pay de rente. & selt tenu li maues  
 a faire tout cou a que il est tenu par le tator de le mauef. & se en ce dit & en cest ordonement a uoit cose d'outaule & obscure. Nos pierres Cantres &  
 auons retenu poir. desclairee obscure & toutance dul qual nouel. Et poro q' ceste cose soit ferme & estable a en auant. Nos pierres Cantres &  
 Watiers d'aujon Canone de Cambrai. a uont a ces Letres pendus nos seiaus. & nos seiaus & amouris poro q' nos nauyemes seiaus a uont uze del sauel  
 del notes de le cort de Cambrai. & nos maistre Gilles de Sumagui Canones de Saint Geri. & officiaus de Cambrai. a le requeste des pierres d'aujon pendus  
 le sauel del siege de Cambrai. a cest arbitre & se sont a sentiel & mises en no iudiction. ke nos cele partie q' ne tenoit le dit del arbitres puillons  
 contraindre a payer le paine de .c. lib a celi partie ki le dit tenoit. Et ce fu fait Lan del incarnation ihu crist. mil. ans. & .cc. & .xliij. d'auis



Mon lieu de travail fut le bureau 126 du Palais Universitaire, où je choisis de passer mes matinées de 9h à 13h chaque semaine de lundi à vendredi jusqu'à la fin de mon stage. Tout le travail que j'effectuai se déroula sur un ordinateur. Mais comment je devais exactement réaliser ma mission ? Entrons dans le vif du sujet pour le découvrir !

Commençons par l'édition numérique des chartes. Ce qu'on entend dans le domaine de sciences humaines numériques par « édition », consiste essentiellement en la transcription et encodage du contenu des chartes. Ma mission était en fait triple : transcrire le contenu de chaque charte, encoder ce même contenu et, enfin, remplir toute une série d'informations concernant les circonstances d'élaboration de la charte : lieu de production, destinataire, acte juridique consigné, date, etc. Transcrire implique de puiser des connaissances en paléographie, en l'occurrence de paléographie française, car toutes mes chartes étaient écrites en ancien français. La transcription de la charte devait être ensuite encodée pour pouvoir apparaître sur les bases de données correspondantes.

Mais qu'est-ce que l'encodage ? L'encodage est tout simplement la réécriture d'un document dans un langage informatique qui lui permet d'être lu sur un site numérique. Dans mon cas, le langage que j'ai dû utiliser a été le langage XML, que j'ai pu produire grâce à un logiciel appelé Oxygen. Comme tout langage, les langages informatiques ont leurs propres règles. Ces règles s'expriment à l'aide des balises informatiques, réunies et expliquées dans un document pour nous guider dans l'encodage. Chaque base de données d'édition élabore son propre langage. J'ai ainsi reçu deux protocoles d'édition différents mais complémentaires, qui expliquaient les règles spécifiques pour mes bases de données, où il était expliqué comment indiquer, par exemple, une abréviation (extrêmement fréquent dans les actes médiévaux) (« \$et£ »), un changement de ligne dans le texte (« <zw><zw/> »), une majuscule (<maj></maj> ») (dont l'usage médiéval diffère du nôtre), ou encore une note d'édition quelconque (« <fue></fue> »), par exemple, au cas où on a besoin de signaler un mot effacé ou troué. En appliquant ces différentes règles, on réussit à transcrire chacune des phrases du texte. Voici un exemple de l'une des phrases que j'ai transcrite : <maj>I</maj>cest chou ke jou a reco\$ñ£nquis de-l'iretage de-l'<zw/>eglise \$et£ d'autres detes <zw/>.

Une fois le texte transcrit et encodé, j'ai dû compléter une série d'informations concernant les actes et le contexte de leur production, destinées à aider les spécialistes intéressés à connaître de manière précise le lieu de production, la date (les styles de datation du Moyen Âge étaient très variables !), les personnes à l'origine de l'acte écrit, les participants à l'acte juridique, un petit résumé du contenu de la charte, etc. La variété des actes juridiques à traiter a été énorme : paiements de dettes, location de maison, réglage des conflits, etc. J'ai pu ainsi me faire une idée plus précise de la réalité quotidienne des gens du Moyen Âge, avec leurs besoins et leurs difficultés. Cela m'a permis aussi de mieux mesurer leur niveau de vie, en apprenant, par exemple, le prix d'une maison ou les legs d'un testament.

Il me reste, pour finir, à parler de mon travail sur SIGILLA, une excellente base de données de sceaux français pour laquelle j'ai créé quatre fiches de sceaux différents. Les fiches demandaient informations diverses sur la personne à qui appartenait le sceau, sur l'acte que le sceau accompagnait et finalement sur le sceau lui-même, dont la description était très détaillée, incluant sa

forme, mesure, description, légende, etc. (même l'héraldique !). Pour couronner le tout, j'ai dû aussi ajouter des photos du recto et du verso tant du sceau que de l'acte en question ! Ce a été la partie la moins agréable de mon stage, car j'ai dû éditer les photos avec lesquelles je travaillais pour avoir une image du sceau détaché de l'acte, ce que j'ai fait avec le logiciel GIMP. Je peux assurer qu'il faut vraiment de la patience... Heureusement, je fus très satisfaite du résultat final !

Mon bilan du stage professionnel est énormément positif, car il m'a permis de sentir pour la première fois que je réalisais un vrai travail d'historienne, tout en découvrant une vraie application professionnelle du métier de médiéviste pour lequel je suis en train de me former.

J'espère avoir fourni, avec mon petit témoignage, un bon exemple de métier dans le domaine des sciences humaines, en espérant aussi avoir motivé au passage quelqu'un d'autre à entreprendre un travail similaire...le monde ne le sait pas, mais il continue à avoir besoin de nous, les historiens !

Paula Etchechoury Pérez







*Archéologie médiévale de génération en génération : pourquoi prendre le relais?*

Interview de **Jean-Jacques SCHWIEN**, maître de conférence en archéologie médiévale à l'université de Strasbourg. Il est référent en tant qu'archéologue au MEMI.

Mercredi 29 mai 2019

Avec la présence d'étudiants et ex-étudiants du Memi : **François Anastacio, Léonie Delaune, Paula Etchechoury, Daphné Keramidas et Marthe Passat.**

**François Anastacio** : On va commencer par deux questions assez très générales, puis une question sur votre parcours, enfin sur l'archéologie aujourd'hui.

Première question : D'où est né votre intérêt pour le Moyen Âge ?

**Jean-Jacques Schwien** : Si je vous retournais la question, qu'est-ce que vous aimeriez répondre ?

**François Anastacio** : C'est compliqué.

**Jean-Jacques Schwien** : Oui, c'est toujours pareil. Il y a des choses qui sont évidemment factuelles, mais le pourquoi du comment : c'est une question d'opportunités.

Ma première opportunité a été de pouvoir faire des études. Venant d'un milieu modeste, ce n'était pas aussi fréquent que ça. Et depuis tout petit, j'avais un intérêt pour l'histoire. Parmi mes lectures d'enfance, il y avait « Les belles histoires de l'oncle Paul », sur deux pages illustrées dans une revue qui s'appelait Fripounet. C'était comme Spirou, et ça ne vous dit strictement rien (rires).

Le Moyen Âge m'est venu grâce à mes études à Strasbourg, particulièrement grâce à mes rencontres avec des enseignants. J'ai rencontré Francis Rapp, qui était professeur d'histoire médiévale, et qui était passionnant. Voilà pour l'histoire.

Mon intérêt pour l'archéologie est venu par hasard, grâce à des fouilles menées dans le village où j'habitais. J'étais en 2e année de Licence, c'était les débuts de l'archéologie médiévale. Deux villages étaient fouillés en même temps en France, Brebières (62, près de Douai) et Ensisheim (68). Je me suis proposé d'aider, et de fil en aiguille ...

J'ai fouillé de nombreux sites datés de toutes les périodes, depuis le Paléolithique, dix ans en tant que bénévole avant d'être professionnel. J'avais un intérêt particulier pour la Préhistoire, mais il fallait être géologue. L'Antiquité ne me plaisait pas trop à cause des enseignants que j'avais eu (mais je ne les citerai pas). A l'époque, il n'y avait pas encore de Protohistoire. Le Moyen Âge était dans mes cordes.

**Marthe Passat** : Donc, vous avez travaillé à partir de ce que vous aimiez. La prochaine question concerne vos sujets de recherche. Est-ce que vous les avez choisis par intérêt, par rapport à ce que vous aimiez, ou parce qu'ils n'avaient pas encore été étudiés ?

**Jean-Jacques Schwien** : Là encore ce sont totalement des opportunités.

Quoique pas tout à fait pour ma thèse. Ma thèse a été une véritable quête des origines, de mes origines à moi si je puis dire. J'ai toujours été intrigué, et je le reste, par la compréhension différente du Moyen Âge qu'on a en France et en Alsace. Alors qu'à l'école on nous apprend : « nos ancêtres les Gaulois, saint Louis, etc », l'organisation que j'avais sous les yeux, depuis tout petit, était très différente. Donc c'était pour moi une sorte de quête des origines tout à fait personnelle.

J'ai été amené à travailler dans les villes, et en particulier mon premier contrat professionnel fut à Strasbourg. C'était ma première fouille urbaine, en 1986. Un contrat que j'ai eu alors que l'archéologie préventive démarrait. Les questions que j'ai rencontrées sur ce terrain-là étaient tout un monde. J'ai tiré sur un fil et je suis allé très loin dans la réflexion et dans la recherche documentaire.

Je n'ai jamais eu la possibilité, dans mon parcours, de travailler sérieusement sur les édifices religieux et funéraires, ce qui fait que c'est un peu en retrait. Mais c'est une question de hasard, j'aurais très bien pu tomber sur une grande nécropole lors de ma première fouille. Ce furent des opportunités, mais je suis allé au bout d'une logique.

**Marthe Passat** : Mais si aujourd'hui, vous aviez l'opportunité de recommencer quelque chose ...

**Jean-Jacques Schwien** : Évidemment mon rêve serait de fouiller la cathédrale de Strasbourg, parce qu'elle est en parfait état sous le sol. Elle n'a jamais fait l'objet de fouilles importantes, il y a six mètres de stratigraphie depuis l'époque romaine. Mais ça nécessite 20 ou 25 ans de boulot, comme ça „a été le cas pour Genève. On ne le permettrait pas à Strasbourg.

Ce qui m'intéresserait évidemment, ce serait des fouilles complètes. Pas forcément des fouilles de choses majeures, en terme de lieux magiques, et qui n'ont n'a jamais fouillées. L'important est de pouvoir développer une problématique de A à Z.

Je pense que si je démarrais l'archéologie aujourd'hui, j'aurais une passion pour les périodes très contemporaines, en particulier la guerre de 14-18. Car c'est pour moi une archéologie menée sur un monde dont on sait tellement de choses, et pour lequel l'archéologie développe des problématiques passionnantes.

**François Anastacio** : Passons à la deuxième question : quel est votre regard sur le programme proposé par le MEMI ? Est-ce que vous pensez que le MEMI offre beaucoup d'opportunités intéressantes pour les professeurs que pour les étudiants ?

**Jean-Jacques Schwien** : Le MEMI est une formation exceptionnelle en terme intellectuel ; en terme réel je ne sais pas de façon globale. On est sur une lecture large du Moyen Âge, avec plusieurs portes d'entrées. Donc je ne sais pas si on a assez de spécialisation en terme matériel, en quelque sorte, pour trouver des opportunités de travail.

Par exemple, j'ai un peu obligé mes étudiants en archéologie au moment où cette formation a été mise sur pied à s'inscrire dans le MEMI, en disant : « En Master d'archéo, vous faites de la géographie, vous faites de la géomorphologie. Si vous travaillez sur les châteaux de la fin du Moyen Âge, ce ne sont pas des questions essentielles. Il vaudrait mieux vous former, par exemple, avec les historiens et les historiens d'art qu'on rencontre au MEMI. » Il se sont donc lancés là-dedans avec beaucoup d'enthousiasme. Et puis au bout de deux ans, un de mes étudiant est venu et m'a dit : « Je crois qu'on ne va pas continuer, et je ne le conseille pas à ceux après nous. Parce que le MEMI n'est pas un diplôme d'archéologie et on ne trouvera pas de boulot avec ça ». Donc, de ce point de vue là, c'est un vrai problème. On en parle entre nous, et on essaie d'améliorer les choses.

Mais d'un point de vue strictement intellectuel, c'est un grand bonheur de pouvoir retrouver ici, sur un même site, autant de gens qui travaillent sur le Moyen Âge et qui ne se connaissent pas. Ces rencontres se font au travers des séminaires et au travers des voyages. J'ai noté que les étudiants apprécient particulièrement la partie voyage, qui fonctionne comme une promotion de grande école.

Nous, les enseignants, avons vécu ça aussi grâce au voyage. On est ensemble pendant une semaine, sur des thématiques qui nous intéressent tous, et qui nous permettent de nous connaître. La dizaine d'enseignants qui s'impliquent le plus dans la formation forme une vraie équipe, qui se rencontre là avec plaisir. C'est, je crois, quelque chose de majeur, parce qu'on sort de nos disciplines. L'archéologue parlait déjà à l'historien, du fait de la proximité au Palais U, mais par le biais de cette formation, j'ai découvert une musicologue, une théologienne, des spécialistes de littérature française, anglaise, scandinave... Il y a un vrai enrichissement global, dont je pense profitent les étudiants en termes de formation intellectuelle encore une fois.

Donc le MEMI est au-delà de l'archéologie en quelque sorte. C'est l'occasion de pouvoir mettre en commun des choses qui sont d'importance fondamentale.

**Daphné Keramidas** : Pour moi, en m'engageant dans ce Master de Recherche, je sais d'emblée que je ne vais pas faire ça pour déboucher sur un travail. C'est un Master de Recherche, donc par définition il n'y a pas de travail à la fin. Il faut faire autre chose pour trouver un métier.

**Jean-Jacques Schwien** : Oui mais il faut dire qu'en Master la différence entre Master Recherche et Master Professionnel est un peu artificielle.

La plupart des Master débouchent, après 5 ans d'étude, sur un projet de métier. Parce qu'après c'est la thèse et tout le monde ne veut pas s'engager.

À la différence d'un Master Professionnel qui se termine par un stage de longue durée, le Master Recherche se termine par un mémoire. Or, j'estime que la rédaction d'un mémoire, c'est-à-dire la mise à plat de questions qu'on se pose, leur formalisation, est absolument majeure dans un métier de recherche scientifique. Il ne s'agit pas seulement d'apprendre à travailler les outils, ce qu'on peut toujours faire après, il s'agit surtout de les formaliser. On nous le reproche. Ici, régionalement par exemple, les archéologues du préventif nous disent : « Mais vous ne leur apprenez pas à fouiller ! Quand j'ai des étudiants qui arrivent sur le terrain, ils ne savent pas fouiller. » etc. Mais on a tous appris à fouiller petit à petit.

La formalisation par le mémoire est une étape importante dans le cursus des étudiants. Je le vois tout le temps.

On est entre la licence et la thèse, c'est l'étape majeure pour savoir si vous êtes chercheur ou non.

**Marthe Passat** : Notre cas au MEMI est assez différent. Quand on fait un Master dans une discipline précise, on obtient à la fin une spécialisation. Ici on est en Master Moyen Âge, donc on a une spécialisation dans le Moyen Âge, pas dans une discipline définie.

**Daphné Keramidas** : Dans la société contemporaine, il n'y a pas de boulot dans cette spécialisation. Il faut donc faire autre chose pour trouver.

**François Anastacio** : Très très bonne réponse en tout cas.

**Jean-Jacques Schwien** : Ah ! J'ai un bon point là. J'avais peur (rires).

**François Anastacio** : Comment se définit l'archéologie médiévale par rapport à l'archéologie moderne et l'archéologie antique, et quels sont ses objets précis ? Est-ce que vous pouvez nous raconter vos expériences de fouille ?

**Jean-Jacques Schwien** : Ça fait beaucoup de questions à la fois, on va me les répéter parce que j'oublierai un certain nombre de choses (rires).

Déjà la spécificité de l'archéologie en général. L'archéologie est la recherche sur le passé de l'Humanité au travers de ses traces matérielles. Mais on ne doit pas réduire l'archéologie aux fouilles, à la découverte d'objets et de structures. Car elle pose des types de questions générales qui sont abordées avec d'autres outils par les historiens, comme l'analyse spatiale, la mémoire matérielle de la pensée (technique, textuelle...). Cette spécificité, si l'on peut dire, s'érode au fur et à mesure que l'on avance dans le temps. Le Préhistorien, qui construit un schéma de l'organisation et des mécanismes d'évolution de la société, ne peut le faire qu'à partir d'un seul type de traces, celles qu'il découvre par le biais des éléments matériels conservés qu'il dégage. Pour l'Antiquité, la démarche est associée à d'autres ressources, notamment l'écrit. A partir du Moyen Âge, l'archéologie est une ressource parmi d'autres, l'écrit primant, du fait de sa transmission de l'intentionnalité des gestes.

On peut même dire que longtemps, l'archéologie a été une fille ou une simple illustration de l'écrit. C'est même comme ça qu'elle s'est développée. On a cherché Troie ou fouillé Alésia parce qu'on avait leur mention dans les textes. Mais petit à petit l'archéologie s'en est détachée pour devenir complètement autonome dans ses problématiques. La rupture est avant tout issue de la découverte de la Préhistoire vers 1840-1860.

Mais pour les périodes historiques et le Moyen Âge en particulier, l'archéologie a été longtemps une «science auxiliaire»: les textes disant tout, les fouilles ne pouvaient qu'illustrer la vie quotidienne. Ici, il faut distinguer le haut et le bas Moyen Âge. Le premier, pauvre en textes, «fonctionne» comme les recherches préhistoriques, avec une prime aux découvertes archéologiques. C'est la seconde partie du Moyen Âge qui a dû se détacher de l'histoire par les textes. Elle n'a gagné en autonomie qu'après la seconde guerre mondiale, en découvrant au travers de l'étude des châteaux (dont les mottes), des villages disparus puis des centres urbains des vestiges qui parlaient autrement de la même histoire. Cette archéologie là

commençait aussi, grâce à la dendrochronologie, à pouvoir dater certains événements à l'année près. Plus tard, vers 1980-2000, le développement de l'archéologie préventive, concernant toutes les périodes, a particulièrement conduit les recherches médiévales sur des pistes propres. L'irruption de données en grand nombre, sur des grands espaces avec des transferts de problématiques élaborées par les préhistoriens ont donné naissance à l'archéo-géographie, à des approches paléo environnementales, à des réflexions même sur le découpage chronologique avec un premier et un second Moyen Âge.

Mais cette archéologie ne s'éloigne jamais très loin des textes et c'est là la grande spécificité de la période. Le manuel fondateur de Michel De Bouard sur les méthodes de l'archéologie médiévale, datant de 1975, mêlant intimement la fouille et les textes, reste à mon sens d'actualité. D'abord, parce que les archéologues ont amplifié le recours à certaines sources pour en faire parfois des spécialités, comme les archives notariales ou comptables et leurs riches informations sur les mobiliers, l'iconographie qui fonctionne comme des photos du temps avant l'heure, la cartographie qui permet d'embrasser nos espaces d'un seul coup d'oeil. Mais à l'inverse, l'archéologue titille l'historien sur la nature de ses informations. On a longtemps considéré que les textes reflétaient avant tout l'histoire des élites alors que la fouille pointe les traces de toutes les couches sociales, de leur habitat comme de leur dernière demeure. Mais ce n'est de fait plus aussi vrai que ça. L'historien s'est attaché depuis longtemps à l'histoire des pauvres, des malades, à la question des genres, à l'enfance. L'archéologue, de son côté cerne mieux les châtelains, les bourgeois des villes ou l'élite ouvrière des mines que le paysan.

Mais sauf quelques exceptions, il est assez rare que les deux ressources soient confrontées pièce à pièce, si l'on peut dire. Je veux dire par là que l'on confronte sur un objet, une structure, un événement donnés les sources respectives. Je puis évoquer ici une recherche personnelle, celle de l'équipement matériel du château du Haut-Koenigsbourg. Les fouilles faites vers 1900 lors de la restauration du lieu ont livré des milliers d'objets que j'ai pu inventorier avec une petite équipe. L'essentiel comprend de la vaisselle en céramique, des carreaux de poêle, des déchets alimentaires en os; une partie seulement, certes remarquable en termes de qualité mais quantitativement très réduite se compose d'éléments métalliques comme des armes, des outils agricoles et d'artisanat. Les inventaires contemporains faits par le capitaine du lieu évoque quelques vaches et objets en céramique mais comptabilisent avant tout le mobilier meublant en bois, la vaisselle d'étain, la literie et beaucoup d'armes. Les deux sources donnent des images presque opposées de l'équipement matériel du même lieu au même moment. A la différence du préhistorien, l'archéologue médiéviste a un garde-fou, puisque grâce aux textes il sait que son réel est incomplet et peut même en mesurer l'écart. Et cet écart là permet de jauger la valeur mémorielle des choses. Les découvertes archéologiques sont un rebut que la société de l'époque n'a pas voulu garder, enfouis avec les gravats de la ruine; les objets cités dans les textes sont, pour partie au moins, des éléments de valeur qui ont été transférés ailleurs et peut être transmis à la génération suivante, puisqu'on ne trouve pas le moindre fragment d'étain dans la ruine ni même les coulevrines et mortiers comptabilisés dans les textes. C'est dans ce rapport entre la valeur vénale et mémorielle des éléments documentés que ce situe à mon sens l'un des intérêts spécifiques de l'archéologie médiévale, pouvant servir de base à une réflexion sur la matérialité historique.

Les textes nous présentent des documents on pourrait dire «positifs», soit des mobiliers à conserver et qui l'ont été en partie puisque absents des fouilles. La fouille exhume de son côté des documents «négatifs», abandonnés sur place et qui, en principe, auraient dû disparaître. Ainsi, les textes apparaissent comme le miroir de leur société alors que les déchets enfouis en forment une sorte d'inconscient. Pour l'instant, je ne suis pas encore arrivé à vraiment lier les deux processus mémoriels, mais je pressens qu'il y a un pas épistémologique important à faire pour mettre les lecteurs des textes et les fouilleurs des objets dans le même sac, et proposer un regard à rebours sur l'histoire. Nous ne pourrons jamais la restituer telle qu'elle a été vraiment, pour reprendre l'expression des historiens allemands du siècle dernier (Wie es eigentlich gewesen ist); en revanche, en partant de ce qui est conservé aujourd'hui, nous sommes en mesure d'écrire une histoire de la mémoire collective de nos sociétés.

**Marthe Passat** : Si je peux me permettre, pourquoi vous êtes devenu professeur et non archéologue professionnel ? Pourquoi avez vous choisi la voie de l'enseignement ?

**Jean-Jacques Schwien** : C'est une bonne question. J'ai trois vies professionnelles de ce point de vue là, voire quatre.

Après ma thèse, mon premier emploi s'est passé à l'Écomusée d'Alsace [de Mulhouse], où j'ai travaillé comme historien pendant plusieurs années. À côté d'une foule d'autres activités, je faisais des recherches sur l'histoire des maisons alsaciennes qui étaient démontées et remontées par le musée.

La seconde étape, d'une durée de 10 ans, a été celle de l'archéologie professionnelle en milieu urbain, avec des contrats de fouilles de grandes opérations à Strasbourg, telles celles de la première phase de construction du tramway.

Par la suite, j'ai passé le concours du Ministère de la Culture pour devenir ingénieur dans un service d'archéologie. J'ai été nommé à Besançon où je suis resté dix ans également. Parmi mes principales missions, j'avais la charge des fouilles urbaines de la région, tant à Montbéliard-Mandeure que Besançon même. Parmi les dossiers exceptionnels que j'ai eu à gérer, il y a eu la découverte du rempart gaulois de Besançon, celui là même cité par Jules César dans ses mémoires; la nature même de l'ouvrage avait fait venir toute l'élite archéologique pour cette période venant d'Allemagne, de Suisse, du Luxembourg et de France pour essayer d'en faire sauvegarder l'essentiel, malheureusement sans succès. Par ailleurs, j'ai aussi eu à m'occuper de la question des châteaux, créant pour l'occasion avec des gens de diverses institutions et des bénévoles un groupe de travail spécifique. En acceptant d'y organiser des fouilles, j'ai mis le doigt dans un engrenage, qui beaucoup d'étudiants le savent, me fait encore aujourd'hui y consacrer beaucoup de temps.

Et puis, un soir, Rollins Guild, le premier maître de conférences en archéologie médiévale de ce poste m'a téléphoné pour m'annoncer son départ à Paris et me signaler l'ouverture au concours du poste. Je me suis dit « merde » (rires). En partant à Besançon, j'avais l'intention de faire un tour de France de poste en poste avec ma famille dans les services d'archéologie; à l'époque, on envisageait Lyon ou la Bretagne pour découvrir d'autres lieux. J'avais toutefois déjà assuré beaucoup de cours à l'université de Besançon en tant que vacataire.

J'ai apprécié ce contact avec les étudiants, ayant même pu en diriger plusieurs dans le cadre de leurs maîtrises. C'était une relation que j'aimais bien. Bref, j'ai postulé et suis depuis à nouveau à Strasbourg. Comme souvent ainsi que dit tout à l'heure, ce choix s'est également fait dans le cadre d'une opportunité. Je ne le regrette pas. Après des années à accumuler du savoir et des expériences, arrivait le moment d'en transmettre des éléments. C'est une belle expérience.

**François Anastacio** : On va conclure avec une question : quels sont les sujets de recherche sur lesquels vous aimeriez voir plus d'étudiants, aujourd'hui, au sein du MEMI ou autre ?

**Jean-Jacques Schwien** : Au début, quand je suis arrivé, j'ai établi une liste de sujets que je distribuais aux étudiants, et jamais aucun n'a été retenu! Donc, j'ai changé de stratégie et je construis les sujets avec les candidats en master, selon leurs affinités et possibilités, bien évidemment toujours en tenant compte de l'état de la recherche dans les domaines envisagés. Les sujets sont évidemment nombreux.

Ce qui m'intéresse avant tout, ce serait de réfléchir à des modalités d'occupation au Moyen Âge à insérer dans une réflexion de longue durée, en tenant compte d'ailleurs de questionnements sur notre société. Ainsi, on pourrait chiffrer les volumes des espaces habités, pour comparer tant avec les villas et *insulae* antiques qu'avec nos studios et F4 actuels. Les données sont là, en particulier dans le domaine des châteaux et des maisons urbaines, moins dans les demeures rurales de la fin du Moyen Âge. Mais curieusement, personne ne calcule la surface des chambres et autres grandes salles pour d'abord établir des normes et des exceptions pour une époque et comparer avec d'autres périodes en termes de confort ou d'adaptation à divers usages.

Une autre question est celle de la volumétrie de nos constructions en élévation. J'ai été frappé depuis longtemps par les tours médiévales, tant des églises que des châteaux. Il me semble même que la tour est sinon une invention du moins une généralisation médiévale, plus particulièrement entre la fin de l'époque romane et les débuts du gothique. Par ailleurs, j'ai également l'impression que nos villes de la dernière partie du Moyen Âge sont comme des champignons, avec des hauteurs de maisons croissantes; c'est sans doute dû à l'augmentation des populations dans des espaces contraints par les enceintes; mais les toitures elles mêmes sont très élevées également pour stocker (du grain, du bois?), pour sécher des peaux... Tout ceci mériterait des enquêtes systématiques.

Une autre piste porte sur l'ingéniosité technique de nos médiévaux, d'abord des moines puis des artisans urbains. Je perçois des ruptures techniques majeures autour de 1200-1300, adossées (pour l'archéologue) à des évolutions en terme de fours et foyers, pour la céramique, le métal, le verre. Tout ceci, avec d'innombrables autres inventions et innovations me paraît être le vrai point de départ de notre civilisation industrielle. L'archéologie de ces dernières décennies a ici mis au jour d'innombrables informations mais qui ne sont que partiellement synthétisées.

Dans le cadre du MEMI, nous avons lancé l'idée l'an passé de mettre en commun la façon dont chacune de nos disciplines élabore ses bornes chronologiques, où pour le théologien, le spécialiste de la littérature germanique ou française, bien sûr aussi l'historien des textes, se situent les ruptures majeures et quelles en sont les manifestations. L'archéologue médiéviste, ainsi que dit plus haut, évoque aujourd'hui un premier et un second Moyen Âge en lieu et place des trois périodes académiques, dépassant même les bornes générales, adjoignant l'antiquité tardive et la Renaissance. C'est là un sujet de réflexion majeur qui profiterait de la conjonction exceptionnelle de notre formation et mettant nos étudiants sur des pistes vraiment novatrices. C'est compliqué pour des étudiants en master, qui se lancent seulement dans la démarche de recherche mais je crois possible qu'on puisse proposer des sujets. Une façon de combiner formation et recherche dans le cadre de ce diplôme.





## Nouvelles publications : archéologie



vis aux amateurs de vieilles pierres ! Le troisième tome (qui est en fait chronologiquement le premier) de la saga *Die Burgen des Elsass* (« Les châteaux en Alsace ») est paru ! Ce tome se situe en continuité des deux premiers déjà paru (*II. Der spätromanische Burgenbau im Elsass (1200-1250)*, *III. Der frühe gotische Burgenbau im Elsass (1250-1300)*), sous la plume de l'archéologue Thomas Biller et de l'historien Bernhard Metz. Le volume *I. Die Anfänge des Burgenbaues im Elsass (bis 1200). Mit einer Einleitung für das Gesamtwerk.*, paru en 2018, pose la question des origines des châteaux d'Alsace, que les auteurs traitent avec la même méthode que pour les deux volumes précédents : ils mettent en perspective les sources écrites (chartes, comptes), avec ce qu'il reste des édifices, et les fouilles menées. L'ouvrage s'organise en plusieurs parties : une introduction au travail mené sur la quadrilogie, une description du contexte historique et « artistique » de la période concernée, une présentation des châteaux en Alsace à la période concernée (études historiographiques, datation, caractéristiques architecturales ... etc.), et enfin un catalogue des châteaux d'Alsace qui furent construit à la période concernée.



Un mot sur le contenu de cet ouvrage sur les châteaux avant le XIII<sup>e</sup> siècle : la tradition orale perdue, et l'on conserve peu de sources écrites. Par ailleurs, les constructions restent assez modestes, la plupart étant en bois, les murs sont peu hauts, et les logis ne comportent souvent qu'un seul niveau. La délimitation de cette période repose sur la construction ou la réutilisation de ce qu'on appelle les « proto-châteaux ». Ils ne représentent pas un ensemble homogène sur la période entière, notamment concernant leur taille. Néanmoins, ils présentent tous une caractéristique récurrente : ils reposent tous sur une motte, c'est-à-dire une terre élevée de main d'homme pour y construire une tour, et entourée d'un fossé pour moyen de défense. On trouve une centaine de ces mottes en Alsace, plus ou moins conservées, et dont les fouilles ne sont pas systématiques. Pour nous, pauvres mortels, il est quand même difficile d'identifier une colline (voire une collinette) comme étant un ancien château ...

Ces tomes, bien qu'en allemand, restent passionnants et nous permettent de voyager dans les nombreux châteaux qui «jalonnent» l'Alsace (mais il existe aussi des dictionnaires en français plus accessibles pour ces expéditions !).

Marthe Passat







crédits images

Illustrations du sommaire, de l'éditorial, et des fins de chapitres : détails de plantes du Hortus Deliciarum, XII<sup>e</sup> siècle, miniature de la Parole du Semeur.

[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Hortus\\_Deliciarum,\\_Das\\_Gleichnis\\_vom\\_Sämann.JPG](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Hortus_Deliciarum,_Das_Gleichnis_vom_Sämann.JPG)

Illustration p. 8 : miniature du Codex Manesse, UB Heidelberg, Cod. Pal. germ. 848, fol. 371r, Meister Johannes Hadlaub

<http://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/cpg848/0737>

Illustrations p. 13 – 16 : miniatures du manuscrit du Roman d'Alexandre, enluminé par Jehan de Grise, première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, mns Bodl. 264 dans le catalogue de la Bodleian Library.

Dans l'ordre des images : folio 77v, 109r, 158v et 74v

[https://iiif.bodleian.ox.ac.uk/iiif/viewer/d21e23ac-11a8-4d24-ad4d-07ad10e0ea34?fbclid=IwAR0ZZnVB3zSKiuYStQADnX4YPzTWHWBZi-SWvCBOcO5\\_9YWaarg4ySBY848#c=0&m=0&s=0&cv=337&r=0&xywh=-3442%2C-383%2C12284%2C7635](https://iiif.bodleian.ox.ac.uk/iiif/viewer/d21e23ac-11a8-4d24-ad4d-07ad10e0ea34?fbclid=IwAR0ZZnVB3zSKiuYStQADnX4YPzTWHWBZi-SWvCBOcO5_9YWaarg4ySBY848#c=0&m=0&s=0&cv=337&r=0&xywh=-3442%2C-383%2C12284%2C7635)

Illustration p. 17 : Dessin © Claire Arborem

Photo p. 22 : Abbaye d'Aubazine - Détail du tombeau de saint Etienne, photographe : Mossot  
[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Aubazine\\_-\\_Abbatiale\\_-\\_Tombeau\\_-1.JPG](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Aubazine_-_Abbatiale_-_Tombeau_-1.JPG)

Photo p. 32 : © Philippe Demonty, <http://www.sigilla.org/>

Illustration p. 45 : Détail de la salle du Kaiser - © château du Haut-Koenigsbourg - Château du Haut-Koenigsbourg, Alsace, France

Lettrines I, J & L : The Art of Illuminating As Practised in Europe from the Earliest Times by W. R. Tymms, 1860

<https://www.fromoldbooks.org/Search/?kw=initials;source=Tymms-Illuminating;pg=5>

Lettrines A & C & E : British Library Egerton MS 608 The Four Gospels

[https://manuscripts-france-angleterre.org/view3if/pl/ark:/81055/vdc\\_100065011402.0x000001/f201](https://manuscripts-france-angleterre.org/view3if/pl/ark:/81055/vdc_100065011402.0x000001/f201)

[http://access.bl.uk/item/viewer/ark:/81055/vdc\\_100065011402.0x000001#c=0&m=0&s=0&cv=0&xywh=-2326%2C-363%2C9538%2C7248](http://access.bl.uk/item/viewer/ark:/81055/vdc_100065011402.0x000001#c=0&m=0&s=0&cv=0&xywh=-2326%2C-363%2C9538%2C7248)

*Intermèdes* est une revue faite par des étudiants universitaires à des fins académiques et sans but lucratif. La revue *Intermèdes* ainsi que le master d'Études médiévales Interdisciplinaires ne sont pas responsables du contenu des articles parus dans ce numéro.

Rédacteurs : François Anastacio, Daphné Keramidas, Paula Etchechoury Pérez, Léonie Delaune, Marthe Passat

Remerciements : Nous remercions tous les enseignants du master qui ont soutenu cette idée, et particulièrement Madame Isabel Iribarren, ainsi que tous nos amis étudiants du master. À tous ceux qui ont participé de près ou de loin.

Contact : [intermedesmemi@gmail.com](mailto:intermedesmemi@gmail.com)

Mise en page : Daphné Keramidas

